



## Le JBL Électronique

En bref : Le mot du bâtonnier / Activités à venir / Le Jeune Barreau  
Formation / Barreau vert / Saviez-vous que...

Avril 2011

---

### Le mot du bâtonnier

C'est à l'initiative de Me Thierry Usclat et de Me Marilène Tremblay que renaît le JBL quoiqu'il vous soit dorénavant présenté sous forme électronique. Vous remarquerez les différents « onglets » prévus afin de vous acheminer les informations pertinentes dans le cadre, notamment, des activités pouvant intéresser les membres du Barreau de Laval.

Le JBL électronique vous sera transmis périodiquement (4 fois par année) afin de vous tenir informés de toutes nouveautés concernant le Barreau du Québec, votre Barreau local et l'Association des avocats et avocates de province.

**N'oubliez pas que votre Barreau fête ses vingt ans cette année, soit le 21 octobre 2011, date à inscrire à votre agenda.**

Dans un autre ordre d'idée, il m'importe de vous recommander de participer, comme chacun des barreaux de section, Au groupe de travail sur la révision du Code de déontologie, lequel s'exécutera, en ce qui concerne le district de Laval, sous la gouverne de monsieur le bâtonnier Gérald R. Tremblay, président du Comité sur la révision du Code de déontologie.

Cette activité aura lieu à l'Hôtel InterContinental, 360 rue Saint-Antoine Ouest, Montréal, le 26 avril prochain de 13H00 à 16H45.

Comptant vous y rencontrer en grand nombre !

**Monsieur le bâtonnier Jacques Trudeau**

---

### Activités à venir

4 mai 2011 – Assemblée générale annuelle précédée de trois formations au Sheraton Laval

20 juin 2011 – 20<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Barreau de Laval au Club de golf Islesmere

12 septembre 2011 – Rentrée des tribunaux à Laval

21 octobre – Soirée spectacle pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du Barreau de Laval



# L'Association du Jeune Barreau de Laval

Vivement le retour du Journal du Barreau de Laval !

Délaissé depuis déjà trop longtemps, c'est avec un réel enthousiasme que je m'adresse à vous par le biais du JBL électronique qui s'avère un "must" à l'ère où les piles de journaux sont appelés à disparaître.

Nous profitons de cette nouvelle tribune pour vous encourager à devenir des fidèles du JBL électronique et plus particulièrement de la rubrique Jeune Barreau que vous devriez aller immédiatement ajouter à vos favoris.

Bien que la création de l'AJBL remonte au milieu des années 2000, nous avons pu constater au cours de la dernière année que son existence demeure encore trop peu connue auprès des jeunes avocats et avocates de Laval.

Fier représentant des avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique de Laval au sein de la communauté juridique du Québec, porte-parole et défenseur de vos intérêts, le Jeune Barreau se veut une association à l'écoute des besoins de ses membres. Il est donc tout à votre avantage de vous y intéresser et d'en être un membre actif.

L'entrée en jeu du JBL électronique aura définitivement un effet bénéfique sur la notoriété de l'AJBL et cet outil de communication facilitera et favorisera les échanges avec ses membres.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre rubrique sur le site du Barreau de Laval afin de demeurer à l'affût des activités, formations et événements qui s'offrent à vous, de même que des implications possibles au sein de Votre Association. Vous êtes également conviés à venir nous rendre visite sur notre page Facebook.

**À ne pas manquer : 26 avril 2011 - 5 à 7 au restaurant Les 3 Brasseurs au cours duquel se tiendra l'assemblée générale annuelle du Jeune Barreau de Laval**

**Madame la présidente Andrée-Anne Simard**

---

## Formation

26 avril 2011 – 13 h 00 à 16 h 45 ateliers gratuits à l'Hôtel Intercontinental, Montréal :

*Le Code de déontologie des avocats*

4 mai 2011 - trois formations précédant l'assemblée annuelle au Sheraton Laval :

Décryptez les gestes afin d'intervenir immédiatement lors de vos plaidoiries

Le terme à l'obligation alimentaire entre époux : on refait sa vie ou on la continue

Législation et poursuites antigangs

---

## Le Barreau "vert"

Le Comité de l'environnement du Barreau de Laval a été créé sous le bâtonnat de Me Richard Letendre, en 2009. Ce comité est présentement constitué des membres suivants : Me Catherine Trinci Telmosse, Me Caroline Dion et Me Richard Letendre.

Ce comité a pour mission de sensibiliser les membres du Barreau de Laval et de transmettre de l'information à ce sujet. Le comité souhaite également mettre à profit pour ses membres des méthodes de saine gestion environnementale et faciliter l'intégration des considérations environnementales dans le travail des avocats exerçant leur pratique à Laval. Le comité a décidé d'agir sur deux axes d'intervention, nommément un axe de communication d'information auprès de nos membres et un axe de prise d'action. Les sujets que le comité priorisera sont les suivants :

Recyclage et récupération;

Réduction de l'utilisation du papier;

Réduction des gaz à effet de serre (utilisation de voitures économiques, télétravail);

Élimination écologique d'appareils et matériaux;

Compostage;

---

Réduction de la consommation énergétique;

Au prochain JBL électronique, vous serez invité à répondre à un court sondage afin de nous permettre de mieux cerner les préoccupations environnementales de nos membres. D'ici là, nous invitons les personnes qui seraient intéressées à se joindre au comité à communiquer avec Me Richard Letendre, au (450) 686-8525.

En terminant, nous attirons votre attention sur le fait que l'ONU a déclaré l'année 2011 comme étant l'année internationale de la forêt. Ainsi, prenez soin de nos arbres, limitez vos impressions papier et achetez des produits éco-responsables portant les logos de certification de saine gestion de nos forêts!



[Canadian Standards Association \(CSA\)](#)



[Le Forest Stewardship Council \(FSC\)](#)



[Sustainable Forestry Initiative \(SFI\)](#)

**Me Richard Letendre, bâtonnier sortant**

---

## Saviez-vous que...

Le Conseil général a résolu le 30 mars dernier d'approuver la mise en place d'une mesure administrative permettant à un(e) nouvel(le) assermenté(e) de bénéficier d'une réduction sur sa cotisation au Tableau de l'ordre comme suit :

- aucune réduction pour les demandes couvrant les mois d'avril à juin ;
- 25% de juillet à septembre ;
- 50% d'octobre à décembre.

---

**Pour tous les détails, consultez le site web du Barreau de Laval >**

Conception visuelle par : [BlankFactory Design Inc](#)